

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N° 5163

présenté par
M. Causse, rapporteur thématique

ARTICLE 53

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« de ces zones »,

les mots :

« des zones situées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.